



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 2 novembre 2020**

L'an deux mil vingt, le lundi 2 novembre à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Caro, M. Despérelle, Mme Perol, M. Simonnet, Mme Roussel, M. Rabier, Mme Beaupuis, M. Panefieu, M. Ollivier, Mme Mauclerc, M. Thomas, M. Moreau, M. Langer, M. Guinard, Mme Courtemanche, Mme Delarue, M. Dalmat, Mme Villette, M. Vacher, Mme Monaco, Mme Delorme, Mme Le Berre, Mme Bazin, M. Camus, M. Breysse.

Secrétaire de séance : M. Camus

Absentes excusées représentées :

Mme Guevaer avait donné pouvoir à Mme Le Berre
Mme de Lauriston avait donné pouvoir à Mme Caro

Le procès-verbal de la séance du 28 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal décide d'adopter le vote d'une réunion à huis-clos compte tenu du contexte sanitaire et de l'absence du public, sachant que cette disposition sera valable pendant toute la durée du confinement.

Ensuite, une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur Christian COUTÉ, ancien Maire. Puis, un rappel est effectué concernant l'hommage rendu à Monsieur Samuel PATY dans les établissements scolaires ce même jour, ainsi que celui du 21 octobre dernier dans la cour de la Mairie.

Madame le Maire évoque l'attentat de Nice survenu le 29 octobre dernier et indique que le Plan Vigipirate « Urgence Attentat » est réenclenché.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions qui ont eu lieu :

Le 29 septembre 2020 : Commission « Santé » portant sur le fonctionnement de la commission et la proposition d'actions ;

Le 5 octobre 2020 : Visite des bâtiments communaux avec les élus ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0) 238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com

Le 6 octobre 2020 : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.I.S.P.D.) portant sur le bilan de la délinquance et la définition des orientations pour la prévention de la délinquance ;

Le 7 octobre 2020 : Commission « Animations - Cérémonies - Foires et Marchés » portant sur la préparation de la Foire de la Saint-Martin et sur le fonctionnement du marché ;

Le 9 octobre 2020 : Election du nouveau Conseil Municipal des Enfants ;
Les nouveaux élus sont :

- BIDAULT Nolann, Ecole Saint-Jean,
- BOUVARD Vincent, Ecole des Papecets,
- GERONDEAU Eléna, Ecole Jehan de Meung,
- LACAN Margot, Ecole Saint-Jean,
- LETHROSNE Sacha, Ecole Jehan de Meung,
- LUCHE Lucas, Ecole des Potières,
- PAPAYA Thévan, Ecole des Papecets.

Le 9 octobre 2020 : Commission « Enfance - Jeunesse » portant sur le bilan de l'été du centre de loisirs, la présentation du local jeunes ;

Le 12 octobre 2020 : Commission « Scolaire » portant sur le bilan de la rentrée ; les effectifs ; les différents projets de l'année 2020/2021 - les dates importantes ;

Le 16 octobre 2020 : Réunion du Groupe Culture avec la Commission « Culture » portant notamment sur le retour-bilan sur les dernières manifestations et les dernières rencontres élus-associations ; la finalisation du dossier de PACT 2021 ; l'avancement du projet d'ouvrage illustré sur Meung par Alain Durand ; l'organisation du prix jeunesse des Terres du Val de Loire ; l'information sur le parcours Humanité proposé par le Centre de formation Charles de Foucauld ; la restauration de l'horloge (2 place du Martroi) ;

Le 16 octobre 2020 : Commission « Commerce - Artisanat - Développement Economique » portant sur les nouveaux commerces ; la demande de subvention d'aide au loyer ; l'organisation des Flâneries de Noël ;

Le 17 octobre 2020 : Remise des écharpes aux nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants ;

Le 26 octobre 2020 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 2 novembre 2020 ;

Le 27 octobre 2020 : Commission « Animations - Cérémonies - Foires et Marchés » portant sur le résultat des élections des délégués du marché ; l'installation des nouveaux délégués ; le marché ;

Il est précisé que la Foire de la Saint-Martin est annulée de même que la fête foraine.

Le 2 novembre 2020 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur le renouvellement de l'adhésion au Service de médecine préventive du CDG 45 ; le transfert du Service du Local jeunes les A.M.I.S au sein de la Mairie ; la modification du tableau des effectifs ; la désignation du délégué élu auprès du C.N.A.S. ; la demande d'aide sociale légale ; la bourse au permis de conduire ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

2) Compte-rendu des décisions du Maire.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée, à l'unanimité, prend acte du compte-rendu des décisions prises par Madame le Maire sur délégation du Conseil Municipal depuis la dernière séance.

3) Décisions modificatives n°1 (Budget principal, Service de l'Eau et Z.A.C. des Tertres).

Après examen détaillé des différents comptes budgétaires, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les décisions modificatives n°1 sur les budgets suivants, pour l'exercice 2020, qui donne les équilibres suivants :

Budget Principal

	Budget Initial	Décision modificative	Total
Dépenses fonctionnement	9 593 305,08	- 88 661,00	9 504 644,08
Recettes fonctionnement	9 593 305,08	- 88 661,00	9 504 644,08
Dépenses investissement	5 248 915,86	5 728 689,33	10 977 605,19
Recettes investissement	5 248 915,86	5 728 689,33	10 977 605,19

Budget du Service de l'Eau

	Budget Initial	Décision modificative	Total
Dépenses fonctionnement	547 380,69	13 362,24	560 742,93
Recettes fonctionnement	547 380,69	13 362,24	560 742,93
Dépenses investissement	795 777,74	400 000,00	1 195 777,74
Recettes investissement	795 777,74	400 000,00	1 195 777,74

Budget de la Z.A.C. des Tertres

	Budget Initial	Décision modificative	Total
Dépenses fonctionnement	8 914 959,68	0,00	8 914 959,68
Recettes fonctionnement	8 914 959,68	0,00	8 914 959,68
Dépenses investissement	8 441 879,68	3 000,00	8 444 879,68
Recettes investissement	8 950 504,08	0,00	8 950 504,08

4) Admissions en non-valeur (Budget principal et Service de l'Eau).

A l'unanimité, l'Assemblée adopte les admissions en non-valeur concernant le Budget Principal et le Budget du Service de l'eau, qui reprennent des créances dont l'extinction fait l'objet d'une décision de justice et/ou des créances pour lesquelles le Chef du Centre des Finances Publiques a épuisé toutes les voies de recours en sa possession, et autorise Madame le Maire à faire procéder au mandatement des futures admissions en non-valeur qui seront présentées par ce dernier, lorsque celles-ci ont fait l'objet d'une décision de justice.

5) Attribution d'une subvention au profit de l'Association « Les Roses Poudrées » dans le cadre de l'opération « Octobre Rose ».

A l'unanimité, l'Assemblée décide de reverser à l'Association « Les Roses Poudrées », sous forme d'une subvention, les dons effectués par les particuliers dans le cadre de l'opération « Octobre Rose », qui s'élèvent à 2 500 €.

6) Tarif de vente du jeu de société « Le Magdunois ».

A l'unanimité, l'Assemblée fixe à 15 € le prix de vente du jeu de société « Le Magdunois », qui a été conçu à l'initiative du Conseil Municipal des Enfants, sachant qu'un prix de lancement a été fixé à 10 € jusqu'à Noël.

7) Tarifs de droits de place des foires et marchés pour 2021.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de maintenir les tarifs de droits de place des foires et marchés conformément à l'application du contrat qui lie la Commune à la Société Géraud.

8) Dates d'ouverture du centre de loisirs sans hébergement pour 2021.

A l'unanimité, l'Assemblée adopte les dates d'ouverture du centre de loisirs sans hébergement pour l'année 2021 et autorise Madame le Maire à procéder en temps voulu aux recrutements nécessaires.

9) Convention de partenariat en vue de la promotion et du développement des activités théâtrales de la Commune de Meung-sur-Loire avec La Compagnie Les Utopies.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer en temps voulu avec la Compagnie Les Utopies, une convention de partenariat en vue de la promotion et du développement des activités théâtrales de la Commune de Meung-sur-Loire pour une durée d'un an.

10) Signature d'une convention entre le Département et la Commune régissant les modalités de transfert et de fonctionnement de l'espace de services publics (Maison France Services).

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer en temps voulu une convention entre le Département du Loiret et la Commune de Meung-sur-Loire régissant les modalités de transfert et de fonctionnement de l'Espace de Services Publics (Maison France Services), situé 11 rue Saint-Jean.

11) Signature d'une convention de servitudes avec les gestionnaires de réseaux.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer en temps voulu une convention de servitudes avec les divers gestionnaires de réseaux, électricité, gaz, télécom, etc., lorsque ceux-ci interviennent sur diverses parcelles appartenant à la Commune de Meung-sur-Loire.

12) Avis du Conseil Municipal sur la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.).

Conformément à la Loi A.L.U.R. du 24 mars 2014, l'Assemblée, à l'unanimité, décide de ne pas opter dans l'immédiat pour la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.).

et de travailler sur la mise en œuvre d'une stratégie communautaire en matière d'aménagement et d'urbanisme, afin de tendre à terme vers la mise en place d'un P.L.U.I.

13) Projet de reconstruction de la Résidence Pierre Gailly.

A l'unanimité, l'Assemblée émet un accord de principe au projet de reconstruction de la Résidence Pierre Gailly, située rue de Châteaudun, qui sera entamé par la Société VALLOIRE HABITAT.

14) Rétrocession des espaces communs à la Commune du Clos de Lymm.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à procéder à la rétrocession des espaces communs du Lotissement du Clos de Lymm, au profit de la Commune de Meung-sur-Loire, à l'euro symbolique, et l'autorise à signer en temps voulu l'acte notarié à venir.

15) Désignation d'un délégué au sein de l'Association pour le Développement des Actions de Prévention Intercommunales (A.D.A.P.I.).

Dans le prolongement de la délibération du 29 juin dernier, l'Assemblée, à l'unanimité, désigne Madame Frédérique Beaupuis, nouvelle déléguée au sein de l'Association pour le Développement des Actions de Prévention Intercommunales (A.D.A.P.I.).

16) Désignation d'un délégué au sein du Comité National de l'Action Sociale (C.N.A.S.) pour le mandat 2020-2026.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée, à l'unanimité, désigne Madame Michèle ROUSSEL comme représentante de la Commune au sein du Comité National de l'Action Sociale (C.N.A.S.) pour le mandat 2020-2026.

17) Personnel communal : renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion 45 pour la médecine du travail.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer une nouvelle convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret pour la médecine du travail concernant le suivi médical des agents de la collectivité, pour une durée de trois ans.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire fait part des prochaines dates à retenir :

Le 7 novembre 2020 à 10 h 00 : Commission « Tourisme - Identité de la Ville »

Le 11 novembre 2020 : Cérémonie organisée en comité restreint et projection d'une vidéo sur les réseaux sociaux

Le 12 novembre 2020 à 20h00 : Conseil Communautaire en visioconférence

Le 17 novembre 2020 à 14h30 : Ouverture des plis reçus dans le cadre de la consultation liée à la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Place du Maupas/de la Porte d'Amont et le renforcement du réseau incendie route de la Bonnerie

Le 18 novembre 2020 à 18h30 : C.C.T.V.L. Commission « Environnement - Assainissement » à Baccon

Le 19 novembre 2020 à 17h00 : Commission « Commerce - Artisanat - Développement Economique »

Le 27 novembre 2020 de 9h30 à 12h30 : Commission culture et Groupe culture

Les 27 et 28 novembre 2020 : Banque Alimentaire (collecte)
Le 7 décembre 2020 à 18h30 : Commission des Finances
Le 14 décembre 2020 à 20h30 : Conseil Municipal
Les 22 et 23 janvier 2021 : Séminaire de formation des élus

Madame le Maire précise que les réunions de quartiers sont annulées et seront reportées à des dates ultérieures. La remise des prix des maisons fleuries est également annulée.

Madame le Maire fait le point sur les travaux suivants :

- Quartier des Tertres (voiries terminées et aménagement paysager en cours, mise en place de la signalisation, 10 réservations de lot),
- Bâtiment d'accueil de Services publics et associatifs (aménagements intérieurs en cours, travaux supplémentaires à prévoir au 1^{er} étage),
- Château d'eau des Sablons (travaux d'étanchéité de la cuve et reprise de canalisations en cours, commune desservie par les forages des Papecets et des Cormiers),
- Presbytère (aménagement du 1^{er} étage et des combles par le diocèse, mise en place d'un chaînage pour ceinturer le bâtiment),
- Nouveau forage des Papecets (Hydrogéologue désigné par l'Agence Régionale de Santé pour un avis sur le projet de création de ce nouveau forage aux Papecets),
- Pistes cyclables (consultation d'un bureau d'études en cours),

Madame le Maire fait part de l'arrivée d'un nouveau policier municipal qui vient d'Orléans, en la personne de Madame Lydia LEBRUN.

Meung-sur-Loire, le 4 novembre 2020
Le Maire,



Affiché le : 05/11/20

Pauline MARTIN